

Département de la Somme

Arrondissement d'AMIENS

Communauté de Communes
Nièvre et Somme
1, allée des quarante
Parc d'Activités des Hauts du
Val de Nièvre – BP 30214
80420 FLIXECOURT

Tél : 03.22.39.40.40

OBJET :

Fonds vert 2024 :
Modernisation de l'éclairage
public du parc d'activités des
Hauts du Val de Nièvre –
Remplacement des lampes
sodium par des leds

Date de convocation :
29 Avril 2024

Date de séance :
7 mai 2024

Date d'affichage :
23 Mai 2024

Membres en exercice : 55

Membres présents : 37

Membres votants : 40

Jours et heures d'ouverture :
du lundi au jeudi
de 8h30 à 12h00
de 13h30 à 17h00
du vendredi de 8h30 à 12h00

N° 90/2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-quatre, le sept mai, le Conseil
communautaire légalement convoqué s'est réuni à la salle des
fêtes communale de Hangest-sur-Somme, sous la présidence de
Monsieur René LOGNON.

Etaient présents :

*Mmes BENEDINI, DUFRENOY, LEPOIX, DIRUY, ROUSSEL, DE
ALMEIDA, MINET, LEMAIRE, ALEXANDRE A.*

*Mrs PINCHON, LEITAO, , HERBETTE, MOREL, FOURCROY,
DELIASSUS, POISSON, DELFOSSE, MARECHAL, GAILLARD, LOGNON,
DELAFOSSSE, GUILLOT,, MAUGER, CARPENTIER, BEC, FRANCOIS,
WALIGORA, TIRMARCHE, OLIVIER, DELVILLE, CARLE, DELATTRE,
LOUETTE, BOULLET, BOULARD, DUCROTOY, GROSSEL.*

Etaient absents, excusés :

*Mmes CHEVALIER, LEBRUN, CAPRON, SOUILLARD, LICOUR,
CERNEY.*

*Mrs DE LIMERVILLE, VIGNON, ALEXANDRE E, LEULIER, COLOMBEL,
MADANI-BUTIN, BLAIZEL, BELLAREDJ, HENRY, PARMENTIER,
LEBLANC D, LEBLANC, JM.*

Mme LEBRUN donne pouvoir à Mme DIRUY

Mme CERNEY donne pouvoir à M DUCROTOY

M ALEXANDRE donne pouvoir à Mme BENEDINI

Secrétaire de séance : M PINCHON

La séance étant ouverte,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur le Président propose de moderniser l'éclairage public du
parc d'activités des Hauts du Val de Nièvre en remplacement les
lampes sodium par des leds.

Le montant prévisionnel de ces travaux s'élève à 145 028,00 € HT.

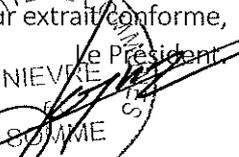
Ces travaux de modernisation sont éligibles au « Fonds vert », porté
par le Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des
territoires, qui accompagne dans trois domaines : la performance
environnementale, l'adaptation du territoire au changement
climatique et l'amélioration du cadre de vie.

L'Assemblée Délibérante, ouï l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- Adopte le projet de modernisation de l'éclairage public du parc d'activités des Hauts du Val de Nièvre et l'estimation prévisionnelle de 145 028,00 € HT.
- Autorise le Président à lancer les consultations pour la réalisation de cette opération et à signer les marchés correspondants.
- Autorise le Président à solliciter l'Etat au titre du Fonds Vert 2024.
- Autorise le Président à signer tout document relatif au bon déroulement de cette affaire.
- Approuve le plan de financement prévisionnel ci-dessous :

PARTENAIRES FINANCIERS	MONTANT HT	%
Etat-Fonds Vert	116 022,00 €	80 %
CCNS	29 006,00 €	20 %
TOTAL	145 028,00 €	100 % du montant global de l'opération

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an indiqués ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Le Président,



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire compte tenu de sa transmission en préfecture le 21 Mai 2024 et de sa publication le 23 Mai 2024.

